

RÉSUMÉ DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE RÉPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Deug Sciences et techniques des activités **physiques et sportives**

(cadre 2) Autorité responsable de la certification

Université de...

Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

Président de l'université

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau (nomenclature 1969) : 3

Niveau (EQF) : 5

Code NSF

335 Animation sportive, culturelle et de Loisirs

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive pour tout public

Compétences ou capacités évaluées

Bloc BC03 : Encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive pour tout public

- Organiser une séance d'AP/S en fonction d'un public et d'un objectif
- Mettre en œuvre l'encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive
- Mobiliser une expérience approfondie de la pratique des APSA pour adapter l'intervention au public et développer la motivation des pratiquants
- Assurer la sécurité des publics pratiquant
- Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activité

- P-85.51 Enseignement
- R-93 Activités sportives, récréatives et de loisirs

Mots clefs des secteurs accessibles

ANIMATION ; EDUCATION ;

Types d'emplois accessibles

- Educateur sportif
- Animateur sportif

Mots clefs des emplois accessibles

ANIMATEUR ; EDUCATEUR SPORTIF ;

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1204 : Éducation en activités sportives
G1202 : Animation d'activités culturelles ou ludiques

Réglementation d'activités

Ce Deug donne accès à une carte professionnelle

Articles L212-1 du Code du sport et R212-89 du Code du sport.

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.
Après un parcours de formation continue	X		Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.
En contrat de professionnalisation	X		Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.
Par candidature libre		X	
Par expérience Date de mise en place :2002	X		Le jury est composé : - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)	Accords européens ou internationaux (cadre 9)
Selon les parcours types suivi ou/et les secteurs d'activités professionnels d'exercices, des diplômes ou des certifications d'autres ministère ou de branches professionnelles peuvent être visés.	Ne rien indiquer mais signaler si vous avez lu des choses particulières

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Sera complété par la DGESIP avec l'ensemble des arrêtés pour les différents établissements habilités ou accrédités pour délivrer la mention de LP concerné.

Références autres :

- Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'informations :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de certification :

Sera complété par la DGESIP pour l'ensemble des universités/établissements accrédités et/ou habilités à délivrer la mention

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Historique :

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

Sera complété par la DGESIP pour l'ensemble des universités/établissements accrédités et/ou habilités à délivrer la mention. Pour ce faire une liste générique de lien web sera générée ; charge aux DSI des établissements d'assurer le renvoi sur les pages ad hocs de leurs sites web (à faire : AA + GR)

Modularisation de deux étapes et compétences correspondantes : organisation en modules et blocs

Compétences ou capacités évaluées

Modules du Bloc BC01: Analyse d'une situation relative à l'activité physique/ou et sportive (personne, structure, événement), en mobilisant une culture technique, pratique, didactique et technologique de différentes Activités physiques et sportives »

Module 1 du bloc BC01-I : explication et Analyse des actions motrices des pratiquants en Mobilisant des connaissances et des concepts scientifiques pluridisciplinaires.

1-1-1 : Décrire et expliquer l'activité du pratiquant en mobilisant des connaissances en sciences de la vie et en utilisant des données, des outils et des techniques d'analyse appropriées

1-1-2 : Décrire et expliquer l'activité du pratiquant en mobilisant des connaissances en sciences humaines et sociales et en utilisant des données, des outils et des techniques d'analyse appropriées

Module 1-bis du bloc BC01-II : Caractériser l'activité des pratiquants en mobilisant une culture technique, pratique et technologique dans au moins 4 groupements d'APSA

1-II-1 : Expliquer, à l'aide de connaissances scientifiques et d'outils de mesure et d'observation, les ressources à mobiliser et les processus mis en œuvre par les pratiquants.

1-II-2 : Acquérir une expérience pratique et développer son niveau de performance dans ces APSA

1-II-3 : Expliquer les adaptations nécessaires pour progresser en mobilisant son expérience pratique et ses connaissances technologiques et scientifiques des APSA

1-II-4 : Situer le niveau des pratiquants dans une APSA grâce à une évaluation instrumentée et une observation outillée

Module 2 Bloc BC02 : Conception et mise en œuvre d'un projet d'animation sportive adapté au public à un niveau initiation ou perfectionnement

2-1- Construire et présenter un projet de séances d'intervention

2-2- Justifier un projet de séances en utilisant les connaissances pédagogiques et scientifiques ainsi que les outils méthodologiques appropriés

Bloc BC03 : Encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive pour tout public

3-1 Organiser une séance d'APS en fonction d'un public et d'un objectif

3-2 Mettre en œuvre l'encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive

3-3 Mobiliser une expérience approfondie de la pratique des APSA pour adapter l'intervention au public et développer la motivation des pratiquants

3-4 Ajuster la séance au regard de son déroulement effectif

Module 4 du Bloc BC04 « Usages digitaux et numériques »

4-1 : Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information

Module 5 du Bloc BC05 -Exploitation de données à des fins d'analyse

5-1 : Identifier et sélectionner diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet sur le sport, la société et la performance

5-2 : Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.

- Utiliser, adapter et construire des outils d'observation et de recueil de données quantitatives et qualitatives sur les situations sportives en vue de les exploiter pour évaluer des sujets et/ou des situations

5-3 : Développer une argumentation avec esprit critique.

- Développer une argumentation avec esprit critique sur les politiques éducatives et sportives.

Module 6 du Bloc BC06 -Expression et communication écrites et orales

6-1. Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française pour présenter une production et/ou argumenter un point de vue.

6-2. Adopter une posture adaptée à la situation et communiquer à l'aide de différents supports pour présenter des productions et/ou s'adapter à un public.

6-3. Se servir aisément de la compréhension et de l'expression écrites et orales d'une langue étrangère dans le champ du sport en utilisant un langage technique précis

Module 7 du Bloc BC07 -Positionnement vis à vis d'un champ professionnel

7-1 : Situer sa structure dans son environnement professionnel élargi :

- Identifier et situer les champs professionnels du sport, de l'animation, de l'éducation, de la santé, du bien être, du loisir et du tourisme, de l'industrie et des articles de sport ainsi que les parcours possibles pour y accéder.

7-2 : Avoir une analyse critique de l'action de la structure dans son environnement à l'aide des sciences sociales

- Problématiser son action, en adoptant une pratique réflexive, au regard des caractéristiques du champ professionnel et de son environnement social, politique, économique et institutionnel, afin de formaliser son expérience et son projet professionnel

Module 8 du Bloc BC08 -Action en responsabilité au sein d'une organisation

8-1- Rendre compte de son action au sein de la structure et la situer dans le projet de celle-ci

8-2 : S'intégrer dans une équipe et être force de propositions

8-3 : Participer à l'organisation d'un projet

8-4 : Respecter les principes éthiques et déontologiques de toute action éducative et les règles de l'engagement professionnel

